



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue **le 3 AVRIL 2023** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Brent Hocquard, Cathy Lise Belisle
Cindy Carney, Stephen Leberre, Robert Benwell

Autres participants : Pamela McLellan, greffier adjointe
Cedric Leblanc, directeur travaux publics

2023-04-60

Ouverture de la séance ordinaire

Sur la proposition du conseiller Monsieur Brent Hocquard
Sous la présidence de Monsieur David Thibault, la séance est ouverte à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-04-61

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances de mars 2023
4. Adoption des comptes à payer de mars 2023
5. Résolution d'appui – Retour du train VIA RAIL
6. Offre de service Projet « Patrimoine visuel »
7. Mention de remerciement – Pierre Bélanger & Nancy Coulombe – Ouverture du boardwalk pendant l'hiver
8. Offre de service – ANEKdote
9. Demande de bourse – Bal des finissants 2023 – Polyvalente de Paspébiac
10. Demande de contribution financière « Club les Otaries »
11. Demande d'autorisation de passage – Pelerinage Terre & mer
12. Achat d'équipements varié pour le système de musique

13. Proposition – Programme Hydro Québec
14. Correspondance
 - a) Lettre / Letter : Micmacs of Gesgapegiag
 - b) Family Ties Carrefour Famille
15. Affaires diverses –Varia (point ouvert)
16. Rapport des conseillers
17. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
18. Levée de la séance

2023-04-62

Approbation du procès-verbal des séances précédentes

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 et de la séance extraordinaire tenue le 28 mars 2023 soient adoptés tel que lus

2023-04-63

Approbation des comptes à payer de mars 2023

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 83 638.78 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de mars 2023

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de mars 2023



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

2023-04-64

APPUI AU RETOUR DU TRAIN DE VIA RAIL ENTRE MATAPÉDIA ET NEW CARLISLE EN 2023

La Coalition des Gaspésiens pour le retour du train de passagers de VIA Rail

CONSIDÉRANT QUE la Gaspésie est privée de tout service de transport ferroviaire de passagers depuis bientôt dix ans, VIA Rail s'étant retirée à cause du mauvais état de la voie ferrée et des ponts;

CONSIDÉRANT QUE cette rupture de service entraîne de sérieux préjudices à la région et sa population sur les plans sanitaire, économique et social;

CONSIDÉRANT QUE le train, en favorisant le passage de la voiture individuelle au transport collectif, contribue aux efforts du gouvernement du Canada pour le respect de ses obligations

nationales et internationales en matière de réduction des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déjà effectué ou est en voie de réaliser d'importants travaux d'infrastructure afin de permettre une reprise prochaine du trafic ferroviaire;

CONSIDÉRANT QUE l'avancement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée et des ponts permettra une circulation sécuritaire des convois, y compris ceux de VIA Rail, entre Matapédia et New Carlisle d'ici la fin de 2023;

CONSIDÉRANT QUE les installations ferroviaires à New Carlisle, qui comprennent notamment un triangle de virage (*wye*), conviennent tout à fait à l'aménagement d'un terminus temporaire à cet endroit;

CONSIDÉRANT QUE la société VIA Rail a comme mission fondamentale d'offrir à la population un service de transport ferroviaire et que tout retard inutile constituerait un renoncement à l'accomplissement de ce devoir;

CONSIDÉRANT QUE la reprise, cette année, du service de transport ferroviaire de passagers entre Matapédia et New Carlisle, relayé par la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM), représenterait un gain substantiel pour l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT QUE la population gaspésienne réclame toujours la reprise du service de transport ferroviaire des passagers jusqu'à Gaspé dès que l'état des infrastructures le permettra;

EN CONSÉQUENCE,

il est PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de New Carlisle demande au gouvernement fédéral ainsi qu'à VIA Rail de reprendre le service de transport ferroviaire des passagers entre Matapédia et New Carlisle dès 2023;

QUE le gouvernement fédéral et VIA Rail s'engagent à rétablir le service complet entre Matapédia et Gaspé aussitôt que les travaux de réhabilitation des infrastructures ferroviaires seront parachevés et permettront, par conséquent, la circulation sécuritaire des convois.

2023-04-65

Offre de service – Projet « Patrimoine visuel »

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service « Projet Patrimoine Visuel »

2023-04-66 Mention de remerciements – Pierre Bélanger et Nancy Coulombe

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier sincèrement Monsieur Pierre Bélanger et Madame Nancy Coulombe au nom de tous les utilisateurs du boardwalk de la plage du Green pour leur dévouement à déneiger la passerelle/boardwalk durant les mois de l'hiver 2023. Cette énorme gentillesse a été appréciée de beaucoup d'utilisateurs qui ont été ravis de pouvoir continuer à profiter de la passerelle durant tout l'hiver. Merci beaucoup !

2023-04-67 Offre de service – ANEKNOTE

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service de l'entreprise ANEKNOTE au montant de 5 600 \$ taxes en sus.

2023-04-68 Demande de bourses – École Polyvalente de Paspébiac

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle offre deux (2) bourses de 100 \$ chacune dans le cadre du bal des finissants 2023 de l'École Polyvalente de Paspébiac.

2023-04-69 Demande de contribution financière – Club les Otaries

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de 300 \$ au Club de natation les Otaries de Bonaventure.

2023-04-70 Demande d'autorisation de passage – Pèlerinage Terre & Mer

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle autorise la 16^e édition de « Pèlerinage Terre et Mer » de circuler sur la route 132, sur le territoire de la Municipalité de New Carlisle entre le 27 et 30 juin prochain.

2023-04-71 Achat d'équipements variés pour le système de musique

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse l'achat de 2000 \$ d'équipements variés pour l'amélioration du système de musique municipal selon la liste préparée par Trevor Buttle

2023-04-72

Subvention Hydro Québec - Achat de lumières pour l'aréna

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle accepte l'offre de service de l'entreprise Lumitech au montant de 4085 \$ taxes en sus. Une demande de subvention sera présentée à Hydro Québec pour un remboursement de 2 633 \$ taxes en sus.

2023-04-73

Micmacs of Gesgapegiag

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle appui la Communauté de Gesgapegiac dans ses démarches d'obtenir un volume de bois supplémentaire de 50 000m³ minimum qui lui permettra l'améliorer sa santé socio-économique par la foresterie.
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Madame Maité Blanchette Vézina, Ministre des Ressources Naturelles et des Forêts, et à Monsieur John Martin, Chef de la Communauté Micmac de Gesgapegiag

2023-04-74

Clôture de la séance

À 20h10, il est proposé par la conseillère Madame Cathy-Lise Belisle que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La greffière adjointe,

Pamela McLellan

Le maire,

David Thibault



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue **le 18 AVRIL 2023**, à l'hôtel de ville de New Carlisle à 18h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cathy Lise Belisle
Cindy Carney, Stephen Leberre, Robert Benwell

Absent : Brent Hocquard (séance de la MRC)

Autres participants : Pamela McLellan, greffier adjointe

Les membres présents forment quorum

2023-04-75

Ouverture de la séance

Sur la proposition du conseiller Monsieur Stephen Leberre
Sous la présidence de Monsieur David Thibault, la séance est ouverte à 18h45

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour

1. Mandat avec la Ville de Côte-St-Luc concernant le loi 96
2. Demande de subvention – FRR volet 4 – Boardwalk
3. Demande de subvention – FRR volet 4 – Sentiers récréotouristiques
4. Route Bleue Québec – Canoe et Kayak
5. Fermeture de la séance

2023-04-76

DÉSIGNATION DU CABINET D'AVOCATS GREY CASGRAIN S.E.N.C. POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE DANS LE CADRE DE LA POURSUITE INTRODUITE PAR LES VILLES ET CITÉS BILINGUES CONTESTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC (« LOI 96 »)

ATTENDU QUE depuis 1977 la Municipalité de New Carlisle est une municipalité reconnue bilingue en vertu de la Charte de la langue française ;

ATTENDU QUE la *Loi sur le français, langue officielle et commune du Québec* (« *Loi 96* »), une loi visant à modifier la Charte de la langue française, a de graves répercussions négatives sur les droits linguistiques des résidents de la municipalité et sur l'administration et la prestation efficaces des services municipaux ;

ATTENDU QUE plusieurs dispositions de la Loi 96, qui entreront en vigueur en juin 2023, traitent spécifiquement des municipalités à statut bilingue ;

ATTENDU QUE non seulement la Loi 96 compromet le statut bilingue, qui fait intrinsèquement partie de notre identité culturelle, mais que les dispositions contestées vont également au-delà des droits linguistiques et portent atteinte aux droits constitutionnellement protégés et inaliénables qui appartiennent à tous les citoyens du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a accepté de se joindre à titre de codemandeur à une action en justice contestant les dispositions de la Loi 96 et qu'elle désire en confier le mandat à la firme Grey Casgrain s.e.n.c. ;

ATTENDU QUE la Municipalité accepte de partager les honoraires et frais judiciaires avec les autres codemandeurs, au prorata de la population, lesdits honoraires devant être coordonnés par la Ville de Côte-Saint-Luc et payés à la fin de chaque trimestre ;

Il est

PROPOSÉ PAR : le conseiller Monsieur Stephen Leberre
APPUYÉ DE : la conseillère Madame Cindy Carney

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

« **QUE** Me Julius Grey du cabinet Grey Casgrain s.e.n.c. soit mandaté pour représenter la Municipalité de New Carlisle dans sa requête devant la Cour supérieure pour contester certaines dispositions de la Loi 96 qui affectent les droits et obligations des municipalités bilingues;

QUE le maire et/ou la directeur général greffier-trésorier de la Municipalité soit par la présente autorisé à signer la lettre d'intention avec la Ville de Côte Saint-Luc et le mandat avec le cabinet d'avocats Grey Casgrain s.e.n.c. afin de leur permettre de représenter la Municipalité dans le cadre des procédures susmentionnées ;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de New Carlisle s'engage à partager les frais et honoraires juridiques avec la Ville de Côte Saint-Luc et les autres codemandeurs, au prorata de la taille relative de sa population ;

QU' une dépense n'excédant pas 1,00 \$ par résident de la municipalité soit réservée par chacune des municipalités codemandereses pour toutes les dépenses nécessaires à cette fin pour couvrir la demande et les plaidoiries de ces procédures devant la Cour supérieure ;

QUE la Ville de Côte-Saint-Luc soit désignée pour recevoir les paiements pour la firme Grey Casgrain pour tous les frais juridiques, de toutes les municipalités impliquées dans cette action. »

2023-04-77

Fonds des Régions et Ruralité (FRR) – VOLET 4
Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale
Entretien des sentiers récréotouristique du Lac Noir et espace vert.

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle dépose le projet « **Entretien des sentiers récréotouristique du Lac Noir et espace vert** » dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité – volet 4.
- Une mise de fonds minimale de 10 % sera exigée de la municipalité
- La Municipalité de New Carlisle continuera à assurer la pérennité du site qui offrira un accès à des services et des infrastructures de sports et de loisirs sécuritaire et de qualité pour l'ensemble de la population
- Le maire, Monsieur David Thibault et/ou la dg greffier-trésorier, Madame Denise Dallain sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

2023-04-78

Fonds des Régions et Ruralité (FRR) – VOLET 4
Soutien à la vitalisation et à la coopération municipale
Promenade et Sanctuaire d'oiseaux Jean-Paul-Dubé

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Cathy Lise Belisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle dépose le projet « **Amélioration Promenade et Sanctuaire d'oiseaux Jean-Paul-Dubé** » dans le cadre du programme « Vitalisation » du Fonds des Régions et Ruralité – volet 4.
- Une mise de fonds minimale de 10 % sera exigée de la municipalité
- La Municipalité de New Carlisle continuera à assurer la pérennité du site qui offrira un accès à des services et des infrastructures de sports et de loisirs sécuritaire et de qualité pour l'ensemble de la population
- Le maire, Monsieur David Thibault et/ou la dg greffier-trésorier, Madame Denise Dallain sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents en lien avec cette demande de subvention.

2023-04-79

Route Bleu Québec

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle 4000 \$ (canoe/kayak)

2023-04-80

Clôture de la séance

À 18h50, il est proposé par la conseillère Cindy Carney que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La greffier-trésorière adjointe,

Pamela McLellan

Le maire,



David Thibault